



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

roms

Question écrite n° 123565

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les villages d'insertion pour les roms. L'Union européenne a mis en place une politique pour favoriser l'insertion des roms au sein des pays européens avec notamment la mise en place de villages d'insertion sur le plan local. Ainsi cinq nouveaux villages de ce type vont être aménagés dans la métropole lilloise. Si l'on peut comprendre cette volonté de préférer des places d'hébergements licites aux campements illégaux, il faut tout de même souligner que celles-ci sont largement insuffisantes et ont pour effet d'attirer davantage de nomades, ce qui apparaît contradictoire avec la politique d'immigration menée par le Gouvernement. Il souhaite donc avoir l'avis du Gouvernement sur ce type d'initiatives.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123565

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12734

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)